



Les célébrations de la Pâques ont pris fin avec la veillée pascale du 3 avril et nous avons été relativement chanceux de pouvoir accueillir au-delà de 25 personnes pour ces célébrations. Comme la donne a encore changé et que nous sommes de retour en zone rouge, l'ancienne limite de 25 personnes s'applique de nouveau ainsi que les réservations nécessaires. Donc, jusqu'à nouvel ordre, ces nouvelles anciennes consignes s'appliquent de nouveau et les célébrations de la parole sont encore reportées.

Pour réserver, vous devez contacter Maurice Lepage au 418-724-4844. Merci de votre compréhension.

Célébrations du mois de mai 2021

Dimanche le 2 mai

10 h 00 Feu Arthur Rioux par sa nièce Jocelyne

Dimanche le 16 mai

10 h 00 Parents défunts de la famille Luc Langlois par Maryse et Liette Langlois

Dimanche le 30 mai

10 h 00 Feu Gilberte Lebel par la famille

Noter que le bureau de la fabrique est ouvert le lundi après-midi de 13 h à 16 h. Le restaurant Trilou Sushi étant toujours fermé le lundi, cela réduit la circulation dans le presbytère.

Vos offrandes

15 mars 2021	296,00 \$	
28 mars 2021	285,50 \$	
28 mars 2021	223,20 \$	Don des rameaux
3 avril 2021	486,75 \$	Jeudi-Saint inclus.

Un gros merci de votre participation.

Lampes du sanctuaire

2 mai 2021	Aux intentions d'Isabelle et Yvon Dubé
9 mai 2021	Aux intentions de Mme Gemma F. Vignola et familles
16 mai 2021	Aux intentions de Mme Huguette et M. Pierre Fournier
23 mai 2021	Aux intentions de M. Yvan Lavoie
30 mai 2021	Aux intentions de Mme Mariette Lavoie

Merci aux personnes qui ont offert des lampes du sanctuaire pour les semaines à venir.

Pour toute information concernant votre fabrique, les horaires de messes et le feuilleton paroissial, consulter notre site web <http://paroissestanacllet.com>